



IGAB Interessengemeinschaft Angehörigenbetreuung
CIPA Communauté d'intérêts Proches aidants
CIFC Comunità di interesse Familiari curanti

IGAB CIPA CIFC

Hopfenweg 21
3001 Berne

T. 031 370 21 07

secretariat@cipa-igab.ch

www.cipa-igab.ch

COMMUNIQUE – Berne, le 26 février 2024

Le soutien aux proches aidants au programme du Conseil des Etats

Demain mardi, le Conseil des Etats traitera de la motion Glanzmann qui souhaite un programme pour prévenir la violence envers les personnes âgées. Une semaine plus tard, le 5 mars, il se prononcera sur le postulat de sa commission de la santé au sujet du statut des proches aidants et de la nécessité d'une stratégie nationale sur la proche aidance. La CIPA demande à la chambre haute d'approuver les deux objets.

La motion Glanzmann 21.3715 a été adoptée par le Conseil national en juin 2023, puis par la commission de l'éducation CSEC-CE en janvier dernier, avec la voix prépondérante de la présidente. La CIPA soutien cette motion au programme du Conseil des Etats demain, parce qu'elle prévoit des mesures pour la prise en charge des personnes âgées afin de soulager les proches aidants surchargés. Selon Valérie Borioli Sandoz, directrice de la CIPA : « La surcharge des proches aidants est identifiée comme l'un des facteurs de risque de violence. Les aider par une meilleure prise en charge est une mesure de prévention importante. ». En outre, plus de prise en charge permettra aussi de détecter plus tôt et plus facilement les cas de maltraitance.

Le 5 mars, le Conseil des Etats se prononcera sur le postulat 23.4333 de sa commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Ce dernier fait suite au retrait de la motion Maret 21.4517 « La Confédération doit définir un statut juridique de proche aidant et de proche aidante » que la Conseillère aux Etats a déposé à la suite du Colloque de la CIPA de juin 2021 sur la question. La CIPA avait adopté une résolution adressée au Conseil fédéral pour demander que la Confédération élabore et adopte une stratégie nationale, de concert avec tous les acteurs concernés. C'est donc la première fois qu'une possible stratégie de soutien des proches aidants est mentionnée au niveau fédéral. « Une stratégie nationale s'inscrit dans le prolongement de la loi fédérale pour soutenir les proches aidants. D'autres améliorations dans la prise en charge des proches sont nécessaires », souligne Adrian Wüthrich, président de la CIPA. La CIPA encourage les conseillères et conseillers aux Etats à adopter le postulat.

Plus d'informations

Valérie Borioli Sandoz, Directrice CIPA, 079 598 06 37

Adrian Wüthrich, Président CIPA, 079 287 04 93

Résolution de la CIPA du 1^{er} juin 2021 : https://www.cipa-igab.ch/wp-content/uploads/2021/06/2021.06.01-Resolution-D_F.pdf

IGAB: Wir geben den betreuenden und pflegenden Angehörigen in der Schweiz eine Stimme.

CIPA : Nous donnons une voix aux proches aidants en Suisse.

CIFC: Diamo voce ai familiari curanti in Svizzera.